



Charte des droits et devoirs parents NDG



De la coéducation, pas de la cogestion ! Éduquons les enfants main dans la main...

Nous, école, nous nous engageons à :

- donner un **enseignement de qualité** pour tous
- préparer les adultes de demain en aidant les élèves à s'approprier davantage les **compétences du 21^e siècle**
- **avoir moins souvent recours à l'enseignement explicite** pour permettre aux élèves d'explorer, de penser, de mettre les concepts et notions à l'essai, d'agir et de trouver des réponses et des solutions aux enjeux
- développer l'enfant dans sa **globalité** en respectant ses particularités
- offrir une prise en charge spécifique aux enfants en difficulté (remédiation, ateliers « Bien dans ma peau », travail sur les émotions,...)
- proposer un encadrement approprié aux élèves à **haut potentiel**
- appliquer la **discipline positive** au sein de l'établissement
- transmettre les **valeurs chrétiennes** : amour, pardon, respect, espérance, joie, paix, justice, courage, partage, honnêteté et reconnaissance.

Nous sollicitons de votre part :

- d'accepter les **règlements** de l'école (voir site de l'école : <http://www.notredamedesgraces.com/>)
- de laisser la gestion du **volet pédagogique** aux enseignants et la direction. Une relation de respect et de confiance mutuelle rendra la communication plus sereine.
- de même, les **conflits et/ou problèmes relationnels entre enfants** de l'école sont gérés par l'équipe éducative et la direction. Pas d'intervention directe des parents auprès des enfants. Ce qui se passe à l'école est réglé par l'école.
- de ne pas hésiter à se **contacter** via le journal de classe (PRIM) ou la farde de communication (MAT) ou l'adresse mail professionnelle des titulaires afin de favoriser une bonne communication parents-enseignants pour un meilleur épanouissement de l'enfant
- de respecter scrupuleusement les **horaires scolaires** en arrivant à l'heure le matin afin de permettre à chaque enseignant de commencer son travail à temps
- de **ne pas critiquer ouvertement** l'équipe éducative, les actions pédagogiques ou le parent en présence de l'enfant
- de respecter, au sein de l'établissement, les **zones « parents admis »** et celles qui sont destinées à l'enseignant et à ses élèves. Pas de parents dans le bâtiment primaire sans autorisation
- de **s'intéresser au travail** qui a été réalisé en classe et de viser et signer le journal de classe tous les jours
- de **couper court aux rumeurs**, aux « on-dit » et de privilégier les communications individuelles entre les personnes concernées
- **se comporter en cyber-citoyens responsables** en utilisant les réseaux sociaux sans se mettre en porte-à-faux avec l'établissement et son équipe éducative
- **s'impliquer dans l'école** : projets et festivités de l'école (fancy-fair, délégués de classe, association de parents, Conseil de Participation, Kiss and drive, ...)
- **dans la mesure de vos moyens financiers, contribuer à la conservation du bien être offert par l'école en participant à l'ASECO (fond de soutien de l'école) – frais volontaires**
- ne pas oublier que la **représentation d'une situation que l'enfant** rapporte à la maison doit être croisée avec celle de l'enseignant afin d'en obtenir une meilleure compréhension
- en cas de difficulté merci de respecter l'**ordre de communication** suivant : 1/titulaire 2/direction 3/direction + PO
- en tant que parents **je pense à/au** : sommeil, réguler les écrans, établir un cadre avec bienveillance, tenir des limites, faire participer l'enfant aux tâches de la maison, ... (Yakapa : « Être parents c'est... »)

Chacun met tout en œuvre pour que vos enfants jouissent d'une scolarité de qualité.

Votre collaboration nous est indispensable !

Signatures des parents

Signature direction